

Annnonce COLLABORATION :

Abeille Avocats est à la recherche d'un(e) nouveau (elle) collaborateur (trice) en contentieux droit des affaires.

 Ce que nous attendons de vous sur ce poste :

- ✔ Vous avez des affinités (formations et/ou expériences) avec le droit commercial, des sociétés, des contrats d'affaires, procédures collectives, assurances des responsabilité industrielles, commerciales et de pertes d'exploitation.
- ✔ Motivé, dynamique et à la recherche de nouveaux défis.
- ✔ Autonome, rigoureux, organisé, réactif et avec le sens du service.

Dans tous les cas, chez Abeille Avocats on vous propose :

- ✔ D'intégrer une équipe jeune et dynamique 🥳 avec plusieurs niveaux de compétences pour vous permettre d'évoluer et de vous perfectionner rapidement.
- ✔ Une formation continue et un accompagnement de proximité grâce aux outils que l'on met à votre disposition.
- ✔ Une grande autonomie dans la gestion de votre temps et de vos dossiers.
- ✔ Une vraie collaboration libérale avec la possibilité de développer votre clientèle personnelle.

 Les conditions de notre collaboration :

- La rétrocession se fait en fonction de vos années de barre et est supérieure au minimum ordinal 🇫🇷
- Nous vous encourageons à un maximum d'autonomie.
- Permis de conduire indispensable pour se déplacer facilement.

 Le cadre de travail :

- Des bureaux au cœur du quartier des avocats dans le 6^e arrondissement de Marseille, proche des tribunaux.

 Le cabinet Abeille Avocats :

Créé il y a plus de 70 ans, Abeille Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire en plein essor au niveau national. Nous sommes présents dans 8 villes de France : Marseille, Nîmes, Lyon, Aix-en-Provence, Montpellier, Nice, Paris et Toulouse et comptons plus de 40 avocats collaborateurs et 10 avocats associés.

 Pour postuler : vous pouvez envoyer CV et lettre de motivation à : d.cusinato@abeille.law